



SOMMAIRE

- ▶ **CHOUX** : les insectes sont encore peu présents.
- ▶ **SALADES** : présence de sclérotinia et de pucerons.
- ▶ **POIS** : peu de pucerons observés. Quelques parcelles touchées par le mildiou et l'antracnose.
- ▶ **EPINARD** : faible présence de mildiou. Captures de noctuelles en hausse.
- ▶ **CAROTTE** : rien à signaler.
- ▶ **POIREAU** : piqûres de mouche mineuse. Quelques thrips présents.
- ▶ **OIGNON** : situation saine. Quelques dégâts de thrips et présence de thrips.
- ▶ **CELERI** : une seule capture de mouche du céleri .
- ▶ **ENDIVE** : rien à signaler.

CHOUX

Réseau : 6 sites

Stade : plantation à début pommaison

Gibier

Quelques dégâts de gibier sont signalés à Illies (59). A Saint-Momelin (59), des dégâts sont toujours observés (jusqu'à 40% des pieds touchés). Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. Pour les secteurs et productions concernés, le sujet n'est pas à prendre à la légère: les dégâts sur les cultures peuvent être significatifs ! Des mesures prophylactiques existent (clôtures,

filets anti-pigeons, effaroucheurs...), elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations...). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée, leur mise en place permet de réduire les dégâts. Afin d'augmenter l'efficacité de ces techniques, il est nécessaire de les combiner et de les alterner. Il est également possible de mettre des "abreuvoirs" avec de l'eau pour le gibier : le gibier recherche par ces attaques à se "rafraichir" ... Il est possible que cela les détourne des cultures ... Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des Fédérations de Chasse de chaque département. Les Fédérations de Chasse pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir... Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf...) sur les cultures et récoltes agricoles.



Mouche du chou (*Delia radicum*)

A Gentelles (80), trois mouches du chou ont été capturées dans les bols jaunes cette semaine. Le vol est toujours en cours sur le secteur de Zuypeene (59). Les plants touchés fanent et tombent, des asticots sont présents au niveau de la racine dans ce cas, il est trop tard pour agir ! La protection des plants est indispensable pour limiter les fortes pressions. Les filets et bâches ne sont pas efficaces à 100%. Après éclosion, les larves mangent les racines et creusent des galeries dans la tige, les jeunes choux touchés vont alors faner et mourir. Le binage peut aider au contrôle de la mouche du chou : la bineuse détruira les œufs de mouche ou les remontera à la surface où ils se dessècheront.

Site de piégeage	Pourcentage de pieds avec œufs de mouche du chou	Nombre d'œufs de mouche du chou par feutrine par semaine
 Ennetières-en-Weppes (59)	0%	0
Zuytpeene (59)	30%	1

Noctuelles, teignes des crucifères et piérides

Les captures de noctuelles et de teigne sont en légère diminution cette semaine. Attention, les températures plus douces annoncées dans les prochains jours seront plus favorables au développement des chenilles. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières chenilles. Il existe une solution de biocontrôle qui est efficace si elle est appliquée sur jeunes chenilles.



Site de piégeage	Noctuelle gamma	Teigne des crucifères
Ennetières-en-Weppes (59)	4 ↗	14 ↗
Zuytpeene (59)	0 ↘	0 ↘
Saint-Momelin (59)	3 ↘	0
Lorgies (62)	23 ↗	0 ↘
Saint-Omer (62)	2 ↗	0
Illies (59)	26 ↗	0



Altises

A Saint-Omer (62), des altises sont présentes sur jeunes choux : 3-4 individus par pied sur des choux-fleurs au stade 6 feuilles. A Ennetières-en-Weppes (59), 1 altise a été observée sur 12% des choux. A Saint-Momelin (59), aucune capture d'altise n'a été faite dans les bols jaunes. A Tilloy-les-Mofflaines (62), 1 seule petite altise a été capturée. La pression reste faible pour le moment, les pluies les températures plus douces annoncées dans les prochains jours seront plus favorables au développement de ces insectes. Le premier vol a lieu généralement en mai avec l'arrivée des premières températures plus chaudes. Un binage de la parcelle peut suffire à réduire la population. Il semble intéressant aussi d'irriguer la culture après la plantation pour accélérer la croissance et/ou

couvrir la culture avec un filet (maille < 0,8 mm). Si la taille des mailles est supérieure 0,8 mm, les altises mangent les feuilles à travers le filet.

Méligèthes

A Lorgies (62), quelques méligèthes sont observés sur moins de 4% des choux sans impact sur la culture pour le moment.

Limace

A Illies (59), quelques limaces sont observées sur les choux. Les conditions humides actuelles lui sont favorables.

Pucerons

Aucun puceron n'a été signalé cette semaine. Des Cantharides ont été observés à Ennetières-en-Weppes (59) et Saint-Momelin (59). Les Cantharidae sont des Coléoptères à corps relativement mou. Les larves ont tendance à être brun foncé ou gris, minces et ressemblant à un ver avec une apparence ridée prononcée en raison de la segmentation. Elles consomment un certain nombre d'insectes ravageurs comme les pucerons, les chenilles ou d'autres insectes à corps mou. Les adultes sont des prédateurs particulièrement importants de pucerons. Ils complètent leur alimentation avec du nectar et du pollen et sont peut-être des pollinisateurs mineurs. Leurs populations peuvent être augmentées par la plantation de plantes à nectar telles que les Solidago ou les Asclepias. (Source: <https://www6.inra.fr/encyclopedie-pucerons/ Especes/Predateurs-insectes/Coleoptera-Cantharidae>).

SALADES

Réseau : 3 sites

Stade : 4 feuilles à récolte

Gibier

A Calonne-sur-la-Lys (62), quelques dégâts de gibier sont observés. Des mesures prophylactiques existent (voir la partie sur le chou).

Puceron

A Haubourdin (59), quelques pucerons (1 à 10 maximum) sont présents sur 40% des salades observées. Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours pourraient être favorables au développement des pucerons.



Escargot sur salade (Fredon HdF)

Escargot

A Calonne-sur-la-Lys (62), des escargots sont observés sur des salades en bord de fossé. Les conditions humides actuelles lui sont favorables.

Sclérotinia

A Haubourdin (59), des dégâts de sclérotinia sont toujours observés sur les salades les plus proches de la récolte.

Sclerotinia sclerotinium s'attaque à plus de 400 espèces de plantes hôtes : colza, betteraves, pommes de terre, endives, haricots, pois, carottes, choux, salades, navets, scorsonères, céleri, phacélie, moutarde. Seules les graminées (dont les céréales) permettent de casser le cycle. Les températures chaudes et la pluie abondante (ou l'irrigation) sont favorables au développement de la maladie. Le champignon peut se développer entre 2 et 30°C, l'optimum est proche de 20°C (entre 18 et 25°C). Les scléroties peuvent se conserver plus de 12 ans dans le sol. Le sclérotinia peut se transmettre par les semences, les eaux de ruissellement, les outils contaminés ou les résidus de cultures insuffisamment enfouis.

- Allonger la rotation en incorporant des cultures non sensibles, il faut un minimum de 4 ans entre deux cultures sensibles.
- L'humidité favorisant le développement du champignon, privilégiez les cultures en buttes, en planches ou / et l'utilisation de paillage, évitez les excès d'azote (végétation dense) et les variétés à forte végétation ou mauvais port qui sont plus sensibles.
- Le paillage ralentit le développement du sclérotinia en maintenant l'obscurité
- Les pieds malades doivent être arrachés avec précaution pour ne pas disperser les scléroties, ils doivent être éliminés.
- Il existe un produit de biocontrôle qui permet de réduire le stock de scléroties dans le sol. Il permet de diminuer les attaques de sclérotinia sur l'ensemble des cultures sensibles de la rotation. C'est un parasite spécifique des scléroties de *Sclerotinia minor*, *Sclerotinia sclerotinium* et *Sclerotinia trifoliorum*, il est donc inefficace sur le sclérotinia des Alliées: *Sclerotium cepivorum*. Pour être efficace, ce produit doit être incorporé soigneusement après application dans l'horizon superficiel afin de le placer à l'abri de la lumière et du dessèchement. Pour qu'il agisse, il faut dans le meilleur des cas 2 à 3 mois : il doit donc être appliqué en amont du semis / de la plantation et l'application doit être renouvelée plusieurs fois au cours de la rotation, y compris après la récolte si la culture a été contaminée. Il agit comme traitement de fond.



Dégâts de Sclérotinia sur salades (FREDON HdF)

Noctuelle gamma

Quelques captures ont été faites cette semaine. Aucune ponte ni chenille n'a été observée surtout que les conditions climatiques plus douces vont être favorables. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières chenilles. Il existe une solution de biocontrôle qui est efficace si elle est appliquée sur jeunes chenilles.

Site de piégeage	Noctuelle gamma
Ennetières-en-Weppes (59)	4
Haubourdin (59)	0
Calonne-sur-la-Lys (62)	1

POIS

Réseau : 19 parcelles fixes

Stade : 3 feuilles à boutons floraux

Pucerons

Deux parcelles du réseau sont concernées par la présence de pucerons. Respectivement, 25 % et 20 % des plantes ont entre 1 à 3 pucerons à Mainbeville (60) et à Estrée Mons (80). **La pression reste faible pour le moment mais restez vigilants car la présence de ce ravageur risque d'augmenter avec la remontée des températures des prochains jours.** Pour rappel, le seuil indicatif de risque est de 5 pucerons par extrémité de tige avant floraison puis de 10 par extrémité de tige au moment de la floraison.



Pucerons verts sur la face inférieure d'un foliole de pois (UNILET)



Anthraxose sur pois (UNILET)

Mildiou et Anthracnose

Le mildiou commence à apparaître dans les parcelles du réseau. Deux parcelles sont notamment concernées dans la Somme (80) ainsi que dans l'Aisne (02). **L'intensité des attaques reste cependant faible.** Pour rappel, la maladie provoque des tâches décolorées à la face supérieure des feuilles et un feutrage gris violacé à la face inférieure. Un climat humide (pluie, rosée, forte hygrométrie), un temps peu ensoleillé et des températures comprises entre 10 et 18°C sont favorables au développement de la maladie. Celle-ci est stoppée au-delà de 20°C. Surveillez vos parcelles après le stade 6 feuilles.



Mildiou sur pois (UNILET)

De l'anthracnose est observée sur une parcelle située à Laon (02), 40 % des plantes sont faiblement touchées par la maladie. Pour rappel, la maladie est favorisée par des conditions humides et des températures comprises entre 15 et 20°C

Tordeuses

Les pièges à phéromones commencent à être installés. Le suivi des tordeuses se fait à partir de la floraison et le stade sensible des pois est le stade gousses plates sur le second étage florifère. Il n'existe pas de relation entre le nombre de captures et les dégâts à la récolte. Les pièges à phéromones sont avant tout utilisés pour suivre le vol.

EPINARD

Réseau : 4 parcelles fixes.

Stade : 8 à 10 feuilles.

Mildiou et anthracnose

Les quatre parcelles du réseau, proches de la récolte, sont concernées par le mildiou. Respectivement, 30%, 40%, 40% et 12% des plantes ont entre 1 et 5% de feuilles malades à Ennemain (80), Fresnoy-en-Chaussée (80), Athies (80) et à Estrée Mons (80). Aucun signalement dans les autres départements n'a été fait. Surveillez vos parcelles à partir du stade 4 feuilles.

Pucerons

Des pucerons sont observés, en très faible quantité, sur une parcelle située à Estrée Mons (80). Surveillez, tout de même, vos parcelles dès les premiers stades afin d'éviter les proliférations.

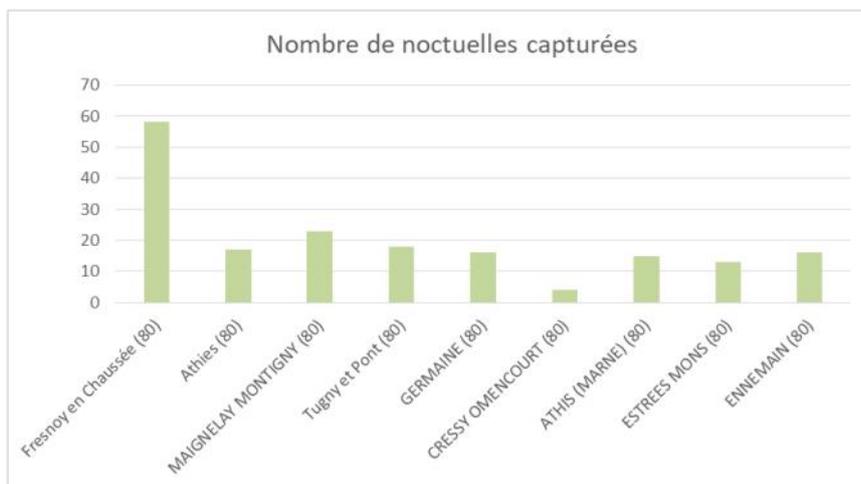
Noctuelle (4 pièges installés)

Les captures de noctuelles, réalisées cette semaine, sont récapitulées dans le graphique ci-contre. Le vol s'est encore intensifié par rapport à la semaine dernière. On enregistre un maximum de 58 captures sur Fresnoy-en-Chaussée (80). **Aucun dégât, aucune ponte, ni chenilles sont observés**



Noctuelle gamma (UNILET)

pour le moment. L'augmentation significative des captures doit appeler à la vigilance.



CAROTTE

Réseau : 2 parcelles fixes et 9 pièges

Stade : 5 à 6 feuilles.

Mouche de la carotte

Aucune mouche de la carotte n'a été capturée cette semaine.

Pucerons

A Sainte-Preuve (02), on note la présence de quelques pucerons ailés.

POIREAU

Réseau : 2 sites et pépinières

Stade : 3 à 5 feuilles

Mouches mineuses du poireau (*Phytomyza gymnostoma*)

A Violaines (62), des piqûres de mouche mineuse sont observées sur 4% des pieds. Des piqûres sont aussi signalées en pépinière à Eecke (59). Le vol de mouche mineuse est toujours en cours. Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures d'alliacées (poireaux, ciboulette, ail...) pour détecter les piqûres. Evitez de laisser des tas de déchets de poireaux à proximité de vos cultures d'Alliacées, ils peuvent constituer un inoculum pour les poireaux.

Thrips

A Violaines (62), sur les plaques bleues, 1 seul thrips a été piégé. A Wormhout (59), seule 2 thrips ont été capturés sur les plaques bleues. Les piégeages diminuent. Quelques thrips sont aussi signalés en pépinière à Méteren (59). La pression est faible pour le moment mais les conditions climatiques seront plus favorables dans les prochains jours.

OIGNON

Réseau : 3 sites

Stade : 2 à 3 feuilles

Thrips

A Richebourg (62), quelques dégâts de thrips sont observés. Un individu a été observé sur 8% des oignons. **La pression est encore faible et les conditions climatiques ne sont pas très favorables au développement du ravageur.**

Mouche mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*)

Des piqûres de mouche mineuse ont été signalées sur oignon bulbille à Loos-en-Gohelle (62). Le vol de mouche mineuse est en cours.

Mildiou (*Peronospora destructor*)

Sur le secteur de Lorgies (62), le modèle Miloni semble indiquer que le risque augmente pour les oignons bulbilles ou précoces.

CELERI

Réseau : 2 piègeages

Mouche du céleri (*Euleia heraclei*)

A Hinges (62), deux mouches du céleri ont été piégées. Aucune mouche de la carotte n'a été capturée ni à Hinges (62), ni à Saint-Omer (62). La larve de la mouche du céleri (ou mineuse du céleri), forme des mines dans les feuilles des Apiacées tels que le céleri, la carotte, le panais, le fenouil ou le persil. Si l'attaque est très importante, la totalité des feuilles peut être touchée, ce qui prive la plante de toute sa capacité de photosynthèse. De manière générale, les premières mouches émergent fin avril, les œufs éclosent environ une semaine après la ponte et le stade larvaire dure entre 25 et 30 jours. La deuxième génération apparaît vers le mois de juillet et ce sont les pupes conservées dans le sol qui permettront à l'insecte de passer l'hiver. Parmi les mesures prophylactiques on peut citer:

- la destruction des déchets de cultures immédiatement après la récolte ainsi que les déchets de parage,
- le travail superficiel du sol pour détruire les larves et les pupes,
- la limitation de présence des Apiacées dans l'environnement.

ENDIVE

Réseau : 1 site

A Haisnes (62), la culture est encore bâchée.

Mouche de l'endive

Aucune capture de mouche de l'endive n'a été faite dans les bacs jaunes à Haisnes (62).

Pucerons lanigères

Aucune capture de puceron lanigère ni de mouche prédatrice *Thaumatomyia* spp. n'a été faite dans les bacs jaunes à Haisnes (62).

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Olivier DAUGER - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'ARDO, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAI, EXPANDIS, Fort & Vert, Marché de Phalempin, OPLINORD, OPLVERT, SIPEMA, SODELEG, Syndicat Pendillon, Turnover, TYCONSULTING, VILMORIN et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France - Oignon : A. COURIER-PLRN; Chou-fleur, chou : F. SIMEON -PLRN; Poireau : J. CNUDE -PLRN; Salades : O. PRUVOST-PLRN; Carotte, Epinard, Pois de conserve, Haricots verts et Scorsonères : L. NIVET-UNILET - Endive : M. BENIGNI-APEF -V. DUVAL-FREDON Hauts-de-France

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France